

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

KAKO

Part « C » : FR0011630573

Le FCP est géré par ALVARIUM INVESTMENT ADVISORS (FRANCE)

Le FCP est un FIA soumis au droit français

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

KAKO est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et taux, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de 100% €STR capitalisé + 1%

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, en tenant compte de la capitalisation des intérêts.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise, de façon discrétionnaire et dans le cadre d'une multigestion, une gestion active et flexible, sans contrainte relative à l'indice, et qui repose sur :

- une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et FIA et fonds d'investissement de droit étranger,
- une gestion flexible de la construction de portefeuille : la sélection des OPCVM et FIA et fonds d'investissement de droit étranger est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs. Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps, (société de gestion, gérant, process).

Les OPC sont sélectionnés après une double analyse quantitative et qualitative réalisée par les analystes gérants, et validés lors d'un comité ad hoc.

L'étude quantitative est réalisée à partir des outils Morningstar et Bloomberg. L'étude qualitative se base sur l'analyse de la documentation relative à l'OPC ainsi que sur des entretiens avec les équipes (gestion, product specialist, ...).

Le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM ou FIA et fonds d'investissement de droit étranger spécialisés sur certaines zones géographiques, ou spécialisés par secteurs économiques.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- 0-100% en instruments de taux, de tous émetteurs souverains, publics ou privés, de toutes zones géographiques et de toutes notations, via des OPC, dont :
 - 0-100% Instruments de taux spéculatifs dits à « haut rendement », dont la notation est inférieure à « Investment Grade » ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, et/ou non notés.
 - 0-20% Obligations des pays émergents
- 0-100% sur les marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous secteurs, via des OPC, dont :
 - 0-25% Actions des pays émergents
 - 0-25% Actions de petite capitalisation (<500 millions d'euros).
- **0-100% au risque de change sur les devises hors euro.**

Le FIA peut investir au-delà de 20% son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

Il peut également intervenir de manière discrétionnaire, sur les contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers utilisés à titre de couverture aux risques actions, de taux et de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à cette durée.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés tous les vendredis à 12 h et exécutés sur la valeur liquidative du jour.,

La valeur liquidative est calculée tous les vendredis, sur les cours de clôture du jour, à l'exception des jours fériés en France ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

En outre, une valeur liquidative supplémentaire sera calculée le dernier jour ouvré du mois. Celle-ci elle ne pourra pas servir de base à des souscriptions ou des rachats.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR : Le calcul de cet indicateur synthétique repose sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité historique sur 5 ans) et est une mesure du niveau de risque et de rendement du fonds.

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du FCP est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 4 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition discrétionnaire via des OPCVM et des FIA aux marchés d'instruments de taux ou d'actions, en particulier sur les actions de petite et moyenne capitalisations ou de pays émergents.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser.

Les titres évalués « spéculatifs » présentent un risque accru supérieur de défaillance, et peuvent varier plus fortement.

Risque lié à l'impact des techniques financières telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

FRAIS

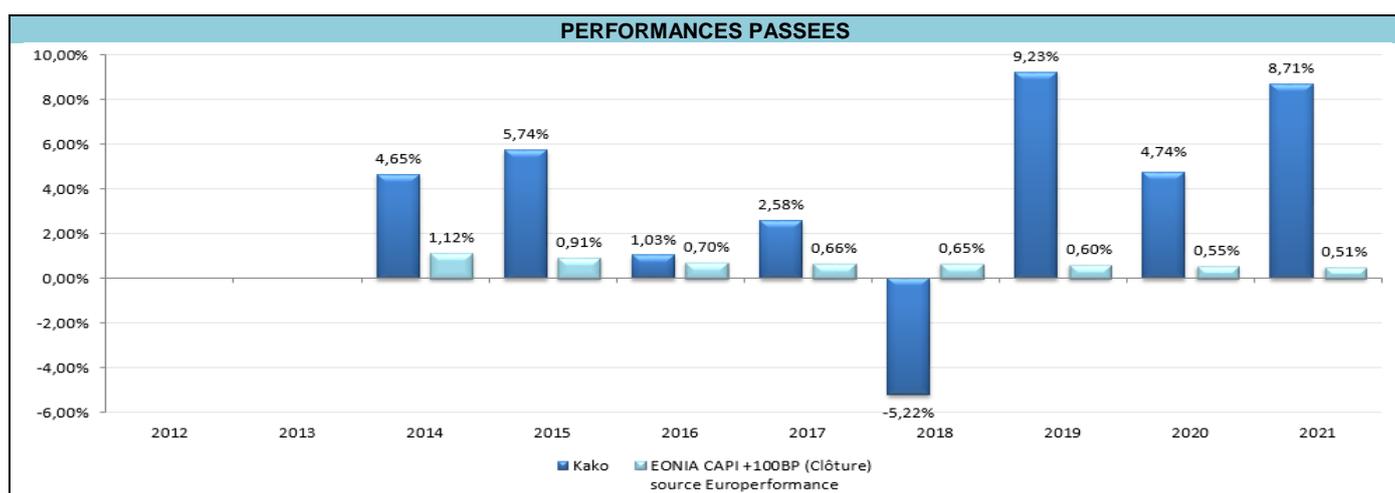
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE (non acquis au FIA)	5%
FRAIS DE SORTIE (non acquis au FIA)	3%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du FIA au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,40% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de ce FIA disponible sur le site internet <https://alvariuminvestments.com/legal-information/alvarium-investment-advisors-france-ai-a-fr>.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du FIA est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de référence tient compte de la capitalisation des intérêts.

DATE DE CREATION DU FCP : 31/12/2013

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Le FIA n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person

Compte tenu des dispositions du règlement UE N° 833/2014 et du règlement UE N° 398/2022, la souscription des parts/ actions de ce fonds est interdites à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR LE FIA (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

ALVARIUM INVESTMENT ADVISORS (FRANCE) – 35, avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 PARIS

ADRESSE WEB : Ces documents sont également sur <https://alvariuminvestments.com/legal-information/alvarium-investment-advisors-france-ai-a-fr>

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion.

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation.

Le FIA n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FIA ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FIA dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FIA.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité d'ALVARIUM INVESTMENT ADVISORS (FRANCE) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ALVARIUM INVESTMENT ADVISORS (FRANCE) est agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06/05/2022.